



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

AVIS

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Une demande de certificat d'autorisation de démolition d'immeuble sera entendue à la séance du comité de démolition qui aura lieu le 5 juin 2023, à 18h30, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270 rue Victoria, à Lac-Brome. Toute personne peut assister à la réunion.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à Owen Falquero, greffier de la municipalité.

Demande :

Véranda avant au 70, chemin Lakeside, lot 4 266 337, zone UCV-4-K15, Lac-Brome.

Propriétaire : Les immeubles BPAR inc.

Usage projeté suite à la démolition :

Construction de galerie et balcon.

Donné à Lac-Brome
Ce 17 mai 2023

Owen Falquero, B. A. LL. B. J. D.
Avocat
Greffier